

Date de la convocation : le 31 Mars 2008

Présents :

ABDELAZIZ Karim ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FABRÈGUES Daniel ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; LEPEULE Gisèle ; LEFEVRE Gérard ; LIHOREAU GAMBA Véronique ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; SAUGET Béatrice ; VIENNET Alain

Excusés :

BILLOT Maryse ..... procuration à VIENNET Alain  
VUILLEMIN Jean-Louis ..... procuration à MÉNÉTRIER Claude

Patrick SAILLARD a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

## 1 COMPTE RENDU CONSEIL DU 21 MARS :

Le compte rendu du 21 Mars 2008 est adopté à l'unanimité.

## 2 AFFECTATION DES RESULTATS 2007 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008 :

### Présentation des résultats et des budgets après le débat d'orientation budgétaire du 2 avril

#### 1 Budget Principal :

Affectation des résultats de fonctionnement soit

- 87 407.84 € au compte 1068
- 534 464.52 € au compte 002

Dépense de Fonctionnement :	1 224 993.00 + 792 711 (Opération d'ordre)	2 017 704.00 €
Recette de Fonctionnement :	2 077 755.52 + 5 000 (Opération d'ordre)	2 082 795.52 €
	Résultat	65 091.52 €
 Dépense d' Investissement :	 889 943.00 + 5 000 (Opération d'ordre)	 894 943.00 €
Recette d' Investissement :	189 639.84 + 792 711 (Opération d'ordre)	982 350.84 €
	Résultat	0.00 €

#### 2 Budget Assainissement :

Affectation des résultats de fonctionnement soit

- 71 958.53 € au compte 002

Dépense de Fonctionnement :	77 238.00 + 115 720.53 (Opération d'ordre)	192 958.53 €
Recette de Fonctionnement :	174 958.53 + 18 000.00 (Opération d'ordre)	192 958.53 €
	Résultat	0.00 €
 Dépense d' Investissement :	 762 098.53 + 178 000.00 (Opération d'ordre)	 940 098.53 €
Recette d' Investissement :	613 312.91 + 275 720.53 (Opération d'ordre)	889 033.44 €
	Résultat	0.00 €

#### 3 Budget Forêt :

Affectation des résultats de fonctionnement soit

- 192 606.64 € au compte 002

Dépense de Fonctionnement :		22 675.00 €
Recette de Fonctionnement :		282 606.64 €
	Résultat	259 931.64 €
 Dépense d' Investissement :	 	 16 000.00 €
Recette d' Investissement :		32 239.60 €
	Résultat	6 028.70 €

#### 4 Budget Caveaux :

Affectation des résultats de fonctionnement soit

- 23 258.09 € au compte 002 (dépenses)

Dépense de Fonctionnement :		0.00 €
Recette de Fonctionnement :		23 258.00 €
	Résultat :	0.00 €

### **5 budget CCAS :**

Affectation des résultats de fonctionnement soit  
• 4 085.69 € au compte 002

Dépense de Fonctionnement :	4 110.69 €
Recette de Fonctionnement :	4 110.69 €
Résultat :	0.00 €

**Tous les budgets sont adoptés à l'unanimité.**

### **3 VOTE DES TAXES :**

Le Conseil Municipal vote par 22 voix pour et 1 voix contre, une augmentation de 0,80 %

Taxe d'habitation..... 7.41 %

Foncier bâti ..... 11.72 %

Foncier non bâti ..... 26.46 %

### **4 INDEMNITES MAIRE ET ADJONTS :**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, aux taux suivants :

- Maire : 43 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique territoriale
- Adjoints : 16.5 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique territoriale

### **5 CREATION D'UN POSTE A MI-TEMPS POUR LE SERVICE COMPTABLE :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008 un comptable à temps non complet de 17,5 heures par semaine au grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.

### **6 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE :**

#### **Syndicat du Plateau :**

Délégués titulaires : A. Viennet et Emilio Juarez

Délégués suppléants : G. Lefevre et V. Lihoreau

#### **Syndicat du Marais :**

Délégués titulaires : B. Hufschmitt, C. Praom, D. Fabrègues

#### **Conservatoire botanique :**

Délégué titulaire : D. Fabrègues

Délégué suppléant : C. Praom

#### **Syndicat des Eaux de la Haute Loue :**

Délégué titulaire : J.L. Vuillemin

Délégué suppléant : P. Di Benedetto

**CCAS :** le nombre d'élus est fixé à 5 en plus du maire, membre de droit

C. Bobillier, G. Lepeule, D. Peyrard, R. Renaude, B. Sauget

#### **CNAS :**

D. Peyrard est nommée représentante de la commune

#### **Collège de Saône :**

D. Peyrard et G. Lepeule

### **7 ACQUISITION BANDE DE TERRAIN POUR PARKING EGLISE :**

Le Conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

### **8 ACTE D'ALLOCATION PERPETUELLE DE PLACES DE PARKING A LA SCI DU CENTRE EN ECHANGE DE TERRAIN POUR LA VOIRIE RUE DE LA POSTE :**

Le maire expose au conseil municipal dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Poste il est nécessaire d'inclure dans la voirie, les parkings de la copropriété du Centre (1, rue de la Croix de Mission).

Pour éviter un échange qui entraînerait des formalités importantes notamment la modification du règlement de copropriété il est proposé une convention par acte notarié de servitude réelle et perpétuelle d'utilisation de places de parking.

Adopté à l'unanimité

## **9 AUTORISATION DE SIGNATURE DU MAIRE D'UN ACTE DE SERVITUDE AVEC LA SOCIETE FINESTRA :**

Le maire expose au conseil municipal la nécessité pour la S.C.I. FINESTRAT, de réaliser des ouvrages d'assainissement sur la parcelle communale AM 106 et, par la suite d'y accéder pour leur entretien. Une servitude sera constatée par acte notarié.

Adopté à l'unanimité

## **10 TRANFERT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT DE LA SOCIETE FINESTRA DANS LE DOMAINE PUBLIC :**

La S.C.I. FINESTRAT, a obtenu un permis de lotissement au lieu dit « LOUVIERE ». Une convention de transfert des équipements communs et des réseaux divers dans le domaine communal sera signée.

Adopté à l'unanimité.

## **11 DELEGATION DE COMPETENCE « CIRCUITS PEDESTRES ET VTT A LA CAGB :**

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Autorise le Maire à signer la convention de répartition des missions entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon,
- Autorise le Maire à signer les conventions tripartites entre la commune, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et les propriétaires privés.

## **12 ACCEPTATION DE PRINCIPE DE L'ACCUEIL D'UNE GENDARMERIE A SAONE :**

Le Maire indique à la municipalité le fait que la gendarmerie de Bouclans a demandé à être accueillie sur la commune de SAONE pour un meilleur fonctionnement et une plus grande rapidité d'intervention.

Adopté à l'unanimité

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Une demande est faite pour organiser un spectacle le 14 juin 2008 en nocturne sur la commune de SAONE.  
Le conseil accepte à l'unanimité et charge la commission communication de traiter ce dossier en prenant toutes les mesures de sécurité.
- Le Maire informe les élus qu'une permanence sera tenue les mardi et jeudi de 17heures à 19 heures par un adjoint afin de permettre à ceux-ci de venir en mairie après les heures de fermeture du secrétariat.
- Date à retenir :
  - 05/04/04 : 125<sup>ème</sup> Anniversaire du centre de première intervention des sapeurs pompiers
  - 09/04/08 : Cinéma à l'Espace du Marais
  - 19/04/08 : Concert Batterie Fanfare à 20 heures
  - 27/04/08 : Diagonale Du Doubs
  - 08/05/08 : Cérémonie au monument aux morts

La séance est levée à 21 heures.

Le Maire,

A.VIENNET

Le rapporteur,

P. SAILLARD